Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.drfip67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: http://fo-dgfip-sd.fr/067/

Comité technique local (CTL)
du 18 décembre 2017 et du 9 janvier 2018:
Don't Worry Be Happy

Les membres de la Direction sont arrivés en retard au CTL (leur arrivée s'est étalée de 14H à 14H10)…à part le DRFIP lui-même…ils avaient sans doute anticipé un boycott des syndicats…qu'ils ont d'ailleurs eux-mêmes essayé d'impulser en proposant un CTL débutant à 14H avec 9 points à l'ordre du jour…FO DGFIP avait signifié à l'époque que ce n'était ni sérieux ni respectueux pour les agents compte tenu des suppressions d'emplois à l'ordre du jour. L'ordre du jour est donc passé de 8 points à 5…mais la direction devait penser que les syndicats boycotteraient…bien mal leur en a pris…mais du coup, nous avons eu le sentiment que le directeur n'avait pas envie d'être là et qu'il était un peu énervé…et il l'est resté une bonne partie du CTL…

Retrouvez la **déclaration liminaire** *FO DGFIP 67* sur notre site web local.

Le Directeur nous a répondu en disant qu'on est loin d'avoir tout vu. CAP 2022 regardera toutes les hypothèses notamment auprès des grandes collectivités. La Cour des Comptes réfléchit aussi. Il comprend les craintes que nous avons formulées dans notre liminaire.

En réponse à notre déclaration liminaire, le Directeur a annoncé la probable suppression de la Trésorerie de Hochfelden et le transfert à Truchtersheim au 01/01/2019. Il ne touchera pas aux SIP et aux SIE de Strasbourg, mais supprimera le SIE de Erstein. NB : la feuille de route 2019 des restructurations a déjà été demandée aux directions locales !

Pour le Directeur, le centre d'appel téléphonique **PAS** est une anticipation des réactions et questionnements des contribuables. C'est un moyen de se prémunir mais pas un désaveu.

Concernant le **télétravail**, le directeur a entendu dire qu'il y a déception des candidats non retenus. La direction a souhaité être tout de suite sur les rangs.

A ses propos, *FO DGFIP 67* lui a répondu qu'il y avait bien 32 suppressions d'emplois dans le département. Le directeur en compte 31 car il compte en net mais nous lui avons rétorqué que ça faisait une belle jambe aux agents, contrôleurs, inspecteurs et IDIV de savoir qu'il y avait création d'un poste d'AFIP !!

Concernant **Truchtersheim et Hochfelden**, nous lui avons rappelé que ce n'était pas venu tout seul ! Nous lui avons rappelé qu'au moment de la fusion entre Truchtersheim et Hurtigheim, il y avait 9 agents et qu'au 01/01/2018 il n'y en aura plus que 3 !!!! C'est donc bien l'administration qui crée les conditions de travail déplorables des petites structures et des restructurations par suppression et fusion de services ! Pour le Directeur, il y a besoin de toujours s'adapter…

Le Directeur a même tenu à ajouter qu'il y a encore des « services où ce n'est pas chargé tout le temps » !!...mais il n'a pas osé préciser lesquels…chacun appréciera…

SITUATION des EMPLOIS de la DRFIP pour 2018

Ce que nous avions à dire sur les suppressions se trouve dans notre déclaration liminaire. Le point à l'ordre du jour nous a servi à poser des questions au directeur.

En réponse aux élus FO DGFIP 67, la direction a précisé la répartition par grades des redéploiements vers des structures extérieures.

Retrouvez les tableaux des suppressions, redéploiements, renforts et transferts sur le site web local en date du 18/12/17.

La délégation FO a interrogé la direction sur ce qui resterait du **service RH** départemental avec la création du CSRH : la gestion individualisée des agents concernant la carrière, l'affectation, les personnes en difficultés, les frais de déplacement.

Ce qui part, ce sont la paye, la saisie des arrêts maladie.

Pour les services qui font l'objet de redéploiements extérieurs, *les élus FO* ont demandé comment cela va se passer pour les services et les agents concernés puisque les emplois n'existent plus au 01/01/2018 :

- Pour le service RH, cela concerne 7 emplois (4B, 3C) avec lesquels il va falloir jongler. Pour l'instant il n'y aura pas d'arbitrage de la direction
- Pour **RNF**, la suppression de 2 emplois (1B + 1C) doit être regardée en déterminant le bon moment pour l'adaptation sachant que la date du 01/01/18 n'est pas structurante en terme de RH. A priori ce pourrait être pour le 01/09/18. Les agents de RNF seront vu en janvier par la direction.
- **Service Rémunérations** : les emplois étant fléchés par la DG, la direction locale n'a aucune marge et la DG n'a pas donné de motif

Les élus FO DGFIP 67 sont ensuite intervenus concernant la situation de certains services vus lors des HMI (Heures Mensuelle d'Information) de fin d'année. NB : lorsque les collègues nous parlent de problèmes lors de ces HMI, nous les faisons remonter soit directement à la direction, soit à la direction lors des instances comme le CTL ou le CHSCT. Donc n'hésitez pas à nous faire remonter vos problèmes, lors des HMI mais aussi par téléphone ou par mél, les militants FO DGFIP 67 sont à vos côtés, de votre côté.

- **SIP Molsheim** : nous avons rappelé que la partie recouvrement était au bord de l'asphyxie puisque seul un agent à 60% avait suivi la mission suite au transfert du recouvrement des trésoreries de Wasselonne, Rosheim et Obernai. Nous avons également signalé que la TF avait fait l'objet d'une édition de 369 pages (!) suite à la majo…
  Pour le Directeur, c'est le problème du chef de service en liaison avec la Direction, pas celui des agents. Il ne vit pas le jour et la nuit avec les indicateurs. Donc il faut voir et faire en fonction des forces vives. Il a également ajouté que quand on avait 369 pages d'édition, on n'était pas obligé de traiter toutes les lignes et qu'on pouvait bien en laisser tomber…nous avons ouvert de grands yeux…et certains du côté de l'Administration aussi…
  Lors de cette discussion, le Directeur a alterné mouvements d'humeurs, blagounettes et plaisanteries, ce qui nous a beaucoup dérangé parce qu'on lui parlait des difficultés d'un service et aux difficultés des agents à faire face au quotidien. Le Directeur a conclu en disant « quand on est submergé, il ne faut pas hésiter à prendre la vague ». Chacun appréciera…
  Nous avons quand même obtenu qu'un agent de l'EDR soit affecté en janvier.
- **Trésorerie de Molsheim** : avec la spécialisation des trésoreries, celle de Molsheim n'arrive plus à faire face à l'affluence à la caisse du CFP sans perturber le fonctionnement du service…CQFD
- **Trésorerie de Sarre-Union** : dès la fin des opérations de clôture du SIE, le bureau du bas sera libéré et intégré à la trésorerie. Le comptoir va être supprimé, le sol et les peintures refaits. Les travaux débuteront la 2ème quinzaine de janvier.
- **Trésorerie de Soultz** : suite à la suppression de Woerth, sur 3 emplois existants, un seul agent arrivera à Soultz, d'où des inquiétudes du chef de poste et des collègues (comme on les comprend…). D'autant plus que la trésorerie devra gérer 3 C5 (!) en janvier à cause des restructurations…là aussi l'ERD interviendra.
- La **Trésorerie de Haguenau Municipale** doit faire fasse à la gestion de 4 Communautés de Communes (suite aux restructurations de Com Com) et un Hôpital avec le même nombre d'agents qu'avant…ainsi pour les communes, la trésorerie est passée de 9000 à 35000 mandats et de 40 000 à 100 000 factures sans personnels supplémentaires…et pour le contentieux SPL c'est la même chose…
- Les **trésoreries hospitalières**, à fortiori celle des **HUS**, doivent faire face au problème FIDES avec des EDV à tire larigot. Pour l'instant, les trésoreries sont noyées alors qu'on en est seulement à la gestion des annulations de 2016 (avril à septembre) !!!
- A la **Trésorerie de Hochfelden**, en janvier, l'agent le plus ancien dans le poste et dans le métier aura 1 an et demi d'expérience !!! Nous avons eu la garantie de la Direction qu'elle apporterait son soutien par l'ERD.

Les élus FO DGFIP ont fait remarquer qu'il y avait tellement de besoins dans le département que les membres de d'**ERD** ne suffisaient pas…la direction a reconnu que c'était un problème.

Les organisations syndicales ont voté contre les suppressions d'emplois à l'unanimité.

Projet d'arrêté pour le choix d'un service compétent en matière de recouvrement sur créances patrimoniales

Dans le cadre de la création du SDE (Service Départemental de l'Enregistrement), le SIE de Strasbourg EST établira les AMR des droits et pénalités.

FO DGFIP s'étant prononcé contre le SDE, service unique au détriment des missions dans les SIE, les élus FO DGFIP 67 ont voté contre le choix du SIE Est. Vote contre : FO – Solidaires – CFDT Abstention : CFTC

Préfiguration du TELETRAVAIL

Les élus FO DGFIP 67 s'était déjà exprimés sur ce point dans leur déclaration liminaire, notamment sur certains manques de transparence.

Les documents du CTL indiquaient que le télétravail serait mis en place pour **6 agents de la Direction, 1B au SIP d'Illkirch, 1 A et 1 B au PCE de Strasbourg et 1B à la Trésorerie de Sélestat. 10 autres agents pourront encore faire partie de la préfiguration.**

Le moins que l'on puisse dire, au vu des non réponses de la direction à nos questions sur les tâches qui permettaient le télétravail, c'est que la direction ne souhaite pas donner trop de détail. Il a même fallu que l'on insiste un peu pour avoir les services Direction des premiers **télétravailleurs de la Direction : 1A+ au PIE, 2A en Gestion Fiscale et Foncière, 1A à la DEAEF, 1 A à la Div. du CF et Rec Forcé , 1C au RH.**

C'est tout ce qu'on a réussi à obtenir comme info mais devant notre insistance à poser des questions, on a énervé le Directeur…à croire que la direction souhaite garder le flou…et comme dirait l'autre, là où il y a un flou, il y a un loup…ce qui est sûr c'est que ça lui permet d'accorder le télétravail sans aucune justification…

ACCUEIL SUR RDV

Les organisations syndicales présentes ont eu la surprise de voir ce point s'ajouter à l'ordre du jour…alors que le Directeur l'avait lui-même enlevé quand il est passé de 8 points à 5 points à l'ordre du jour….

Tout ça pour nous dire que le 2 janvier les 4 dernières structures intégraient le dispositif, que l'outil de gestion de l'accueil sera paramétré pour distinguer les flux et que la Direction se déplacerait au 35 Vosges.

Comme *FO DGFIP 67* fait au moins une HMI par site et par an, on ne s'est pas laissé surprendre par ce point ajouté à l'ordre du jour et on a posé une question embêtante : **est-ce que l'accueil sur RDV est utilisé par les usagers, est-ce que l'accueil sur RDV est utilisé par les agents ?** Car à Molsheim, site préfigurateur, l'accueil sur RDV n'a pratiquement jamais été utilisé par les agents du SIP, ni en secteurs ni en recouvrement !!!

Les membres de la Direction se sont tous regardés mais ont été incapables de répondre à ces deux petites questions…elles n'étaient pourtant ni piégeuses, ni compliquées…elles sont mêmes basiques quand on teste une procédure et qu'on veut la généraliser !!!

Le Directeur a balayé ces questions d'un revers de main.
C'est sûr que généraliser quelque chose qui n'est pas utilisé, ça ne mange pas de pain !!!
Pour le Directeur, c'est une possibilité supplémentaire ; « il y a une éducation à faire, on est là aussi pour inculquer des règles de vie par rapport à la réception ».

Processus de régularisation et d'harmonisation des plages d'horaires variables

Il s'agit de la 3ème et dernière vague. Suite à la *demande de FO DGFIP 67*, les règlements intérieurs vont être publiés dur Ulysse 67.

QUESTION DIVERSES sur lesquelles les élus FO sont intervenus

- Problème des **bailleurs sociaux dans les mises à jour TH** : la direction va regarder
- Le Directeur a déclaré, mi-énervé mi-amusé, que « c'est mauvais pour la santé d'être inquiet »…
- **BDV et PCE** : une rumeur insistante attribuait 1 contrôle supplémentaire annuel à chaque vérificateur et des contrôles supplémentaires à chaque agent de PCE (pour les PCE, objectifs en hausse avec des effectifs en baisse !). Notre direction a été sollicitée pour augmenter le nombre de ses affaires suite à une année difficile au niveau national. Le Directeur a déclaré que « si on n'y arrive pas, personne ne sera pendu » ! Pour lui, il faut utiliser l'examen de comptabilité, le contrôle CSP après 3909 car ce sont des procédures plus condensées qui permettront d'atteindre l'objectif. Le Directeur acceptera de ne faire que du nombre.
- **PGD** : les élus FO sont intervenus pour dire que ce n'était pas seulement un problème de changements permanents de responsable de service mais plus généralement un problème de pilotage à tous les étages. En effet, les 9 inspecteurs ont été laissés à l'abandon depuis leur arrivée, sans savoir ce qu'ils ont à faire et ce qu'on attend d'eux, sachant qu'ils n'ont pas d'expérience « Domaine ». Compte tenu des changements de responsables multiples en quelques mois (et ce n'est pas fini), c'est le niveau au-dessus qui aurait dû se préoccuper de l'installation du PGD, d'autant plus que nous avions dénoncé plusieurs fois, nationalement et localement, le risque de désorganisation du Domaine suite à la création des PGD, PED et SLD. *Les élus FO* ont souligné qu'il n'était pas acceptable de laisser 9 inspecteurs quasiment sans travail quand on sait dans quel état se trouve le réseau en général !! La direction nous a répondu qu'il s'agissait d'un cumul de circonstance mais que ça va s'améliorer. Nous attendons du concret !!

- **Haguenau Clabaud** : suite à des travaux sur un toit terrasse, les collègues ont froid en continu…l'isolation sera refaite en même temps que les travaux sur le toit en juin-juillet.
- **Haguenau Municipale** : problèmes électriques
- **Picquart** : le service Editique ne sera plus là, les éditions se feront à Neudorf. Les 2 agents du SLRec qui contrôlent les chèques iront à Simonis, 1 (le lundi) à 2 jours par semaine avec un ordre de mission. D'autres éditions resteront à Picquart et seront effectuées par l'équipe logiciel (NB : début janvier, nous avons appris que les agents du service SLRec seront également mis à contribution au niveau des impressions). Au plus tard en 2019 le SLRec pourrait aller sur Neudorf.
  Rien de nouveau quant à l'avenir du service Rémunérations et du CPS.

C'est un CTL étrange auquel nous avons participé et qui nous a laissé un goût un peu amer. Nous avons eu le sentiment que la direction pensait que les organisations syndicales dans leur ensemble boycotteraient ce CTL. Nous avons eu l'impression que le Directeur n'avait pas envie d'être là et qu'il a alterné, du coup, périodes d'énervement et périodes où il souhaitait détendre l'atmosphère. Pourtant**, le moins que l'on puisse dire, c'est que les suppressions d'emplois, la situation des services et des agents, les points abordés en questions diverses ne se prêtaient pas du tout à la rigolade…**
Le Directeur a répété à plusieurs reprises que **personne ne devait s'inquiéter si les objectifs n'étaient pas atteints** car on faisait en fonction des forces dont on disposait**. D'ailleurs, il ne comprend pas qu'on puisse s'inquiéter pour le travail…** En un mot, Dont worry, be happy ! (Ne vous en faites pas, soyez heureux !)

Les élus FO DGFIP 67 ont boycotté la reconvocation du 9 janvier sur les suppressions d'emplois puisqu'il n'y a rien à discuter…

Vos élus: José-Luis PEREIRA, Virginie BRACHET, Marie-Françoise HENRY, Marie-Claire SAIDOU

Vous avez été nombreux à nous soutenir en 2017, n'hésitez plus à nous rejoindre en 2018 !

Section FO DGFIP 67
fo.drfip67@dgfip.finances.gouv.fr

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/

site national : www.fo-dgfip.fr/

BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM : ---------- **PRENOM** : ----------

GRADE : Echelon **:** **Indice** :

AFFECTATION : ----------

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : **le**

(signature)

➔ ***crédit d'impôt*** *sur la cotisation syndicale à hauteur de* ***66%*** *de son montant*

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎**03.88.56.54.25**

Vous souhaitez recevoir nos infos par mail,

Informations syndicales par messagerie

FO DGFiP 67

NOM : ---------- **PRENOM** :----------

AFFECTATION : ……

souhaite recevoir les informations syndicales sur ma messagerie.

à ---------- le----------

(signature)

à retourner par courrier interne ou scan à :

Local syndical FO DGFIP 67
DRFIP - 4 place de la République